



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

یجر ی نور کتابا فمل ن م تنخوما ی هو ت اظوفحموال، ت مکتبال قسم ، (ITU) تصالاتلا ی لوالد ادحتالا ن م تممقد PDF ق سنبا تخسناا هذه اامیر س دادة ا.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



## **Donnez-vous les moyens d'agir! L'inclusion pour chacun!**

**Composantes essentielles  
de sociétés intelligentes  
dans un monde connecté**

11-14 mai 2016,  
Charm el-Cheikh, Egypte

# **Rapport du Président** **de la 16<sup>e</sup> édition du Colloque** **mondial des régulateurs**



# RÉSUMÉ ANALYTIQUE



La 16<sup>e</sup> édition du Colloque mondial des régulateurs (GSR-16), tenue à Charm el-Cheikh (Egypte) du 11 au 14 mai 2016, a rassemblé plus de 540 participants, notamment des ministres, des présidents d'autorités de régulation et de hauts dirigeants d'entreprises représentant 64 pays. Cette 16<sup>e</sup> édition du GSR a été organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en collaboration avec le Gouvernement de l'Égypte, sous les auspices de S. E. M. Abdel Fatah El Sisi, Président de la République arabe d'Égypte. Présidé par S. E. M. Yasser Elkady, Ministre des technologies de l'information et de la communication et Président du Conseil d'administration de l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA), de l'Égypte, le GSR-16 était placé sous le thème: «Donnez-vous les moyens d'agir, l'inclusion pour tous! Composantes essentielles de sociétés intelligentes dans un monde connecté».

Tout au long du colloque, d'une durée de quatre jours, les participants ont reconnu le rôle essentiel que jouent les TIC pour jeter les bases de la croissance économique et d'un développement durable. Ils ont également reconnu qu'il était important de favoriser un dialogue inclusif pour mieux relever les défis que posent les sociétés intelligentes et libérer le potentiel de l'écosystème numérique. Pour instaurer un tel dialogue inclusif, il faut élargir le cadre des discussions, aller au-delà des secteurs et des parties prenantes, aborder la réglementation dans une perspective collaborative et transsectorielle, passer à une réglementation collaborative des systèmes de cinquième génération et non plus verticale, renforcer les partenariats public-



privé, éduquer les citoyens et leur donner les moyens d'agir, promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat, ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux, garantir un accès sûr, sécurisé et inclusif aux technologies de l'information et de la communication dans un monde connecté intelligent et l'utilisation de ces technologies par tous dans des conditions sûres et sécurisées.

Une série de manifestations préalables ont eu lieu le 11 mai 2016, notamment la première préconférence thématique du GSR, à savoir le [Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique](#), organisé avec l'appui de la Fondation Bill & Melinda Gates, de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), du Gouvernement de l'Égypte et d'autres partenaires. Il y a eu aussi la [Réunion des Associations régionales de régulateurs](#) (RA) et la sixième [Réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé](#) (CRO). Les rapports de ces réunions sont disponibles sur les sites web correspondants.

# JEUDI 12 MAI 2016

## Cérémonie d'ouverture



La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence d'un certain nombre d'hôtes prestigieux dont M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT; S. E. M. Yasser ElKady, Ministre des technologies de l'information et de la communication et Président du Conseil d'administration de la NTRA, Egypte, et du GSR 16, M. Mostafa Abd El Wahed, Président exécutif par intérim de la NTRA, Egypte, et M. Brahim Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, ainsi que M. Ebrahim Al-Haddad, Directeur du Bureau régional de l'UIT pour les Etats arabes.

M. El-Wahed a accueilli et remercié chaleureusement les participants pour leur présence à Charm el Cheikh, ville de la paix. Il a relevé l'importance des TIC et les incidences de ces technologies sur l'économie égyptienne et sur la vie sociale. Il a reconnu qu'il était important d'œuvrer tous ensemble pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés l'an dernier par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a souligné qu'il était nécessaire de mettre en place un environnement propice, véritable source de valeur, d'innovation, de créativité et d'opportunités numériques concrètes pour tous.



Prenant la parole devant les participants, M. Sanou a souligné qu'il était nécessaire d'instaurer un dialogue inclusif entre tous les secteurs et de mettre en place des solutions novatrices pour tirer parti des nouvelles perspectives qui s'ouvrent. «Nous devons définir le cadre d'une politique et d'une réglementation collaboratives afin de mettre les avantages de l'économie numérique à la portée de tous». Nous devons donner une dimension humaine aux TIC.

Après avoir remercié le Gouvernement de l'Egypte et la NTRA pour leur chaleureuse hospitalité et pour l'accueil de cette édition du GSR, M. Zhao a mis l'accent sur les possibilités qu'offrent les TIC en matière de développement, tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

Il a ajouté que le GSR-16 était la première réunion organisée dans le domaine de la réglementation depuis l'adoption par la communauté mondiale du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend une série de 17 objectifs de développement durable (ODD) visant à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice et à faire face aux changements climatiques d'ici à 2030. Il a souligné toute l'importance des TIC pour atteindre ces ODD. Les TIC, qui jouent un rôle de premier plan en tant que catalyseur des trois piliers du développement durable (croissance économique, intégration sociale et protection de l'environnement), seront indispensables pour la réalisation des ODD.

Dans son discours liminaire, S. E. M. Yasser Elkady a souligné l'engagement de longue date pris par l'Egypte en faveur des TIC – facteur essentiel du développement. L'Egypte reconnaît que les TIC sont un vecteur clé du développement socio-économique durable, qui permet d'améliorer le quotidien des habitants et de créer des sociétés mondiales plus connectées, en élargissant l'accès au savoir, aux services financiers et aux soins de santé, en créant de nouveaux débouchés commerciaux et en offrant plus de choix au consommateur grâce à une réglementation intelligente et efficace. «En outre, M. Elkady a insisté sur l'importance de la collaboration internationale entre les professionnels des TIC pour atteindre cet objectif ambitieux, dans l'intérêt de toutes les sociétés du monde.

## Débat entre hautes personnalités: au-delà de l'horizon 2020 – enjeux, opportunités, scénarios possibles



Le débat entre hautes personnalités a été animé par M. Brahim Sanou, Directeur du BDT, UIT. M. Kemal Huseinovic, Chef du Département Infrastructures, environnement propice et cyberapplications (IEE), UIT/BDT, a prononcé un discours d'ouverture, dans lequel il a présenté le cadre des discussions. Au nombre des intervenants figuraient S. E. M. Yasser Elkady, Président du GSR-16, Mme Kathleen Riviere-Smith, P-D. G., URCA, Bahamas; M. Ibrahim Sarhan, Président et P-D. G., Cyberfinances, Egypte, M. Serge Essongue, Secrétaire exécutif, ARCEP, Gabon; M. Tamer Gadalla, P-D. G., Telecom Egypt; M. Kalpak Gude, Vice-Président, Questions juridiques et réglementaires, Oneweb. Les discussions ont porté sur le type de cadres réglementaires et politiques à mettre en place pour que les technologies de rupture ouvrent de nouvelles perspectives pour tous de manière durable, à l'ère des mégadonnées, du tout Internet, de l'apprentissage automatique et des environnements numériques intelligents, tout en conservant la confiance dans les TIC.

Les intervenants ont fait observer que les progrès technologiques ont fait naître de nouveaux défis et ouvert de nouvelles perspectives dans le monde physique, numérique et biologique. La société va sans aucun doute se transformer mais les régulateurs



Source: <http://thefutureagency.com>

et les décideurs ne devront pas oublier que ce sont avant tout des êtres humains qui comptent et pas seulement les machines.

Les intervenants ont également noté que l'avènement des sociétés «intelligentes» et des villes «intelligentes» ne passe pas uniquement par la simple utilisation de davantage de technologies mais aussi par la création d'un écosystème des TIC inclusif qui sert les intérêts des sociétés comme des individus, l'objectif étant l'intégration de chacun sur les plans financier, social et de l'éducation. Il est possible d'exploiter pleinement le potentiel des TIC

et des sociétés intelligentes pour que personne ne soit laissé pour compte et pour que de nouvelles et de meilleures possibilités s'offrent à tous.

Les technologies, ont fait remarquer les intervenants, ne devraient pas être considérées uniquement comme des technologies de rupture. On peut également voir en elles un vecteur d'innovation et de progrès socio économique. On a donné l'exemple de la cyberagriculture, domaine dans lequel l'Internet des objets et l'utilisation de capteurs et d'autres moyens ont une incidence non négligeable sur les récoltes, les moissons et les prix. La connectivité aujourd'hui, ont insisté les intervenants, ce n'est pas seulement connecter les individus mais aussi les machines, ce qui a des incidences sur la société et notre vie quotidienne.

Tout un chacun doit pouvoir bénéficier de la connectivité si nous voulons que les TIC contribuent

à la réalisation des objectifs de développement durable. En d'autres termes, outre les infrastructures, les compétences techniques et la confiance sont des éléments importants pour édifier un monde véritablement connecté. Le défi que devront relever les décideurs et les régulateurs dans le domaine des TIC est d'encourager l'instauration d'un dialogue inclusif entre tous les secteurs – ce que l'on appelle une réglementation de cinquième génération – afin de contribuer à l'avènement d'un monde connecté et sûr dans lequel personne n'est exclu et tous ont les moyens d'agir, l'objectif étant de mettre les TIC au service d'une vie meilleure. Il faudra aussi se tourner vers l'avenir et réfléchir aux conséquences des avancées futures comme l'intelligence artificielle et le tout Internet pour notre société afin d'encourager la confiance et de créer des sociétés intelligentes véritablement connectées dans l'intérêt des citoyens du monde entier.

## THÈME 1: ADOPTER UN MODE DE VIE INTELLIGENT: POSER LES JALONS D'UNE SOCIÉTÉ INTELLIGENTE DANS UN MONDE CONNECTÉ

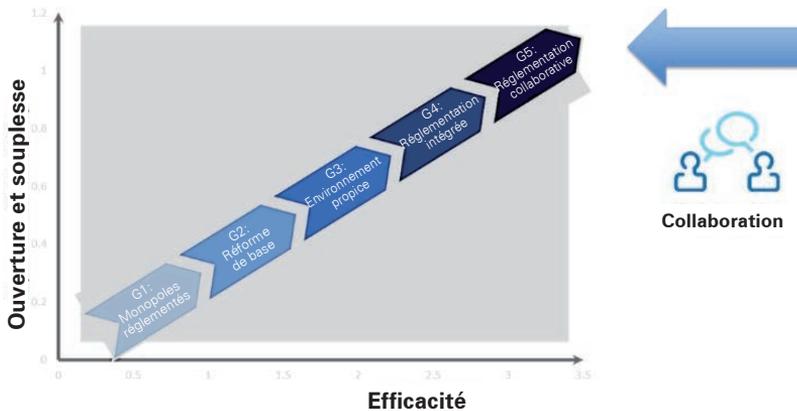
### Session 1: La réglementation en pleine mutation: la réglementation collaborative – comment ouvrir la voie à l'adoption de l'Internet des objets ou des technologies M2M?



Anivée par M. Amr Badawi, Membre du Conseil d'administration, NTRA, Egypte, la session a débuté par un exposé de Mme Sofie Maddens, UIT/BDT, sur le document de travail du GSR relatif aux

composantes essentielles de société intelligente dans un monde connecté. Il y a eu ensuite une discussion en petit groupe à laquelle ont participé M. Harinderpal Singh Grewal, Directeur de groupe

## Evolution de la réglementation des TIC



Source: UIT

(Gestion des ressources et de l'interconnexion), IDA, Singapour; M. René Dönni Kuoni, Vice-Directeur, OFCOM, Suisse; M. Fady Fawzy, Conseiller principal dans le domaine des TIC, Huawei Technologies Co., Ltd, et M. Giacomo Mazzone, Responsable des relations internationales, UER.

Il est ressorti des débats que la croissance des sociétés intelligentes et connectées passait par une reconnaissance du fait qu'il était nécessaire de mettre en place un écosystème des TIC mettant à contribution les parties prenantes de tous les secteurs, ce qui contribuera à définir une réglementation collaborative. Aujourd'hui, l'écosystème englobe les opérateurs et les fournisseurs de services TIC, ainsi que les acteurs des secteurs de la santé, de la radiodiffusion, de l'éducation, de la finance et d'autres secteurs, autant de partenaires pour connecter le monde et créer de la valeur pour les particuliers, les entreprises et les communautés. C'est ainsi qu'est née ce que l'on appelle la réglementation de cinquième génération dans le cadre de laquelle les décideurs et les régulateurs ont pour objectif de définir une approche globale afin d'exploiter ensemble le potentiel des TIC dans tous les secteurs et de stimuler l'innovation et l'investissement.

Les intervenants ont reconnu qu'il existe des points communs, des différences et des chevauchements sur le plan de la réglementation ainsi qu'entre les secteurs. Les principes communs qui sont à la base des sociétés intelligentes sont, entre autres, l'innovation, l'ouverture, la transparence, l'autonomisation, la participation, l'inclusion, l'efficacité, la cocreation, le partage ainsi que la collaboration. Les problèmes et les obstacles communs auxquels se heurtent les parties prenantes dans les différents secteurs sont notamment l'interopérabilité, la sécurité, l'intégrité des données et la portabilité, la confidentialité, la fiabilité, la transparence, la confiance, l'inégalité des chances pour tous, la concurrence déloyale (position de force sur le marché), la qualité de service et la tarification. Il est nécessaire aujourd'hui de définir les outils réglementaires, les ressources et les outils de gouvernance nécessaires pour parvenir à une réglementation de cinquième génération et définir des mesures politiques et juridiques globales transsectorielles dans l'optique d'un monde inclusif et connecté. Même s'il existe déjà des exemples d'approches globales (stratégies nationales dans le domaine du numérique) et de villes intelligentes, il est nécessaire de définir des plates-formes propices à un dialogue inclusif entre les secteurs et à la collaboration.

## Session 2: L'inclusion financière numérique - comment inclure les personnes non bancarisées et non connectées dans la société intelligente d'aujourd'hui



Le débat sur l'inclusion financière numérique a été animé par M. Jean-Louis Beh Mengue, Directeur général, ART, Cameroun. Au nombre des intervenants figuraient S. E. M. Al-Ansari Almashakbeh, Vice-Président et membre du Conseil d'administration, TRC, Jordanie; M. Hemant Baijal, Vice-Président, Mastercard; M. Safa Nassereldin, Président, Conseil FTTH MENA; M. Thierry Millet, Vice-Président principal pour Orange Money, Mobile Payments and Contactless; M. Ahmed A. Faragallah, Chef du Département des systèmes de paiement, Banque centrale d'Egypte; et M. Jawad Abbassi, Responsable pour la Région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), GSMA.

Les participants à la session ont réfléchi à de nouveaux moyens qui permettraient de faire participer pleinement à l'économie numérique les personnes qui n'ont pas de comptes bancaires et les populations exclues sur le plan financier. Le débat a également mis en lumière l'importance d'une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes concernées au niveau du secteur privé, du marché et des régulateurs afin d'encourager un environnement propice et transparent et de lever les obstacles actuels qui freinent l'inclusion financière numérique.

Les données d'expérience communiquées par la Jordanie et l'Egypte concernant de nouvelles modalités de collaboration entre les acteurs du secteur des télécommunications et les acteurs du secteur financier ont fait ressortir combien il était important de tenir compte des spécificités et des besoins particuliers de chaque pays. Le débat a par ailleurs permis de mettre en lumière le rôle que les agents financiers sont appelés à jouer et de comprendre en quoi l'inclusion financière numérique permet d'avoir accès à de nouveaux services (dépôts, prêts et services d'assurance) en plus des simples services de paiement. Les intervenants ont reconnu qu'une approche réglementaire collaborative est nécessaire pour parvenir à l'interopérabilité des plates-formes, et garantir la sécurité, la fiabilité et la confiance entre les parties. Enfin, ils ont noté que les gouvernements ont un rôle à jouer dans le lancement des initiatives destinées à mieux faire connaître les avantages qu'apportent ces technologies, à encourager les partenariats public-privé, à faciliter le développement des infrastructures et à élargir l'utilisation des services financiers numériques. Les personnes marginalisées sur le plan financier devraient être sensibilisées aux conséquences positives que ces nouveaux services et ces nouvelles technologies peuvent avoir sur leur vie quotidienne.

# VENDREDI

## 13 MAI 2016

### THÈME 2: VERS UNE SOCIÉTÉ INTELLIGENTE NUMÉRIQUE

#### Session 3: Futurs progrès technologiques: débouchés, défis et stratégies économiques



La session a été animée par M. Jacques Stern, Membre du Conseil d'administration, ARCEP, France. Au nombre des intervenants figuraient Mme Katheryn Martin, Directrice, auteur du document sur les partenariats d'accès et le GSR, Col. Dr Natee Sukonrat, Vice-Président, NBTC, Thaïlande; M. Ahmed Osama, Vice-Président & Responsable commercial, Telecom Egypt, Membre du Conseil d'administration et Directeur général de TE Data; M. Patrick Masambu, Directeur général adjoint et Directeur des affaires techniques, ITSO; M. Peter Pitsch, Directeur exécutif général, Intel Corporation; et M. Shiv Bakhshi, Vice-Président, Relations avec le secteur privé, Ericsson.

Les intervenants ont convenu que les progrès technologiques sont un facteur important de la croissance à long terme de l'économie. Les diverses parties prenantes de la nouvelle économie numérique

cherchent à innover pour offrir de meilleurs services et conquérir des parts de marché plus importantes. Les drones, les systèmes 5G, les satellites et l'Internet des objets ne sont que quelques exemples de technologies que nous tenons pour acquises en l'espace de quelques années. Ces technologies auront besoin d'une plus grande largeur de bande tandis que l'accès aux réseaux sera tributaire des nouveaux outils numériques. Aujourd'hui, les pays sont à différents niveaux de technologie et ont mis en place des cadres institutionnels différents pour gérer les politiques. Ils ont donc des exigences différentes en ce qui concerne le spectre et les régulateurs. Comme les décideurs sont confrontés à ce problème. Ils doivent aussi trouver le juste équilibre entre les besoins de l'Etat et les besoins de la société civile et, dans ce contexte, doivent aussi satisfaire les besoins des fournisseurs de services de télécommunication, anciens et nouveaux, des radiodiffuseurs et des opérateurs de systèmes à satellites. De l'avis des intervenants, de nombreux problèmes réglementaires vont se poser. L'interopérabilité des réseaux, la confiance dans les services et la protection des consommateurs sont des problèmes déjà anciens mais qui ont pris une nouvelle envergure.

Le rythme de l'innovation exerce une pression sur les régimes réglementaires existants et exige en retour davantage de flexibilité, ce qui contribue à l'innovation et même à la prise de risques par les investisseurs. Les progrès technologiques sont en général plus rapides que les progrès dans le

domaine de la réglementation et, dans ce contexte, les régulateurs pourraient faire preuve d'un peu de patience, le cas échéant, et laisser la technologie prendre forme avant de fixer des directives. De façon plus générale, les intervenants ont noté que l'on peut envisager une réglementation plus légère car les

marchés réagissent aux avancées technologiques. Ils ont également noté que la réglementation tient compte des besoins liés à l'évolution de l'être humain et leur donne la priorité. Une approche plus collaborative de la réglementation est essentielle pour sa réussite et ses incidences sur le long terme.

## Session 4: Donnez-vous les moyens d'agir! Les TIC à votre service!



Animée par M. Dražen Lučić, Président du Conseil, HAKOM, Croatie, cette session a commencé par un bref compte rendu sur les conclusions de l'examen du document du GSR relatif à la position de force sur le marché, la réglementation et l'économie des applications, de M. Scott Minehane, Windsor Place Consulting et auteur du document du GSR. Au nombre des intervenants figuraient M. German Arias, CRC, Colombie; M. Charles Millogo, ARCEP, Burkina Faso; M. Theo Cosmora, Socialeco; et M. Raul Echeberria, Internet Society.

Les participants ont débattu des incidences de l'économie des applications sur la stimulation de l'accès et de la concurrence sur les marchés, ainsi que de la nécessité de définir de nouvelles règles et de nouveaux processus pour gérer le phénomène de rupture engendré par les nouvelles applications numériques dans le secteur des TIC ainsi que dans d'autres secteurs de l'économie coMme ceux des finances, des transports et du logement. Ce phénomène de rupture aura des incidences non seulement sur l'économie mais aussi sur notre vie quotidienne. Avec la prolifération et l'adoption rapides des technologies et des applications numériques connectées, le paysage des télécommunications/TIC évolue rapidement. Ce nouveau secteur d'activité est en soi un vecteur potentiellement important de développement socio-économique dans la mesure où il crée de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois et de nouveaux débouchés qui donneront davantage de moyens

d'action aux citoyens et aux entreprises. Toutefois, coMme on l'a souligné, les applications sont aussi tributaires des réseaux de télécommunication/TIC sous jacents; l'infrastructure numérique a certes besoin d'un contenu mais le contenu a besoin d'une infrastructure numérique. Les intervenants ont également noté que ce que l'on considère aujourd'hui coMme un phénomène de rupture dans l'économie des applications sera demain la norme: en d'autres termes les régulateurs et les décideurs doivent s'abstenir de trop réglementer les nouveaux modèles économiques collaboratifs et faire porter toute leur attention sur la protection des consommateurs, la confidentialité des données, la cybersécurité et la qualité de service.

La deuxième journée a été réservée à une session d'information sur le thème «Un monde placé sous le signe de l'itinérance», initiative lancée par M. Brahim Sanou, Directeur du BDT/UIT, sur l'itinérance mobile internationale. L'un des objectifs de cette initiative, telle que la présentée Mme Carmen Prado-Wagner, Haut responsable du prograMme (UIT/BDT), est de travailler avec les associations régionales de régulateurs et d'autres partenaires concernés pour organiser des tables rondes sur l'itinérance mobile internationale qui permettront d'échanger des connaissances et des expériences, de définir les composantes essentielles de cette itinérance et, à terme, d'adopter au plus haut niveau des lignes directrices stratégiques relatives aux bonnes pratiques.

## Session 5: L'inclusion pour tous!



Le débat sur le thème «L'inclusion pour tous!» a été animé par M. Abdoukarim Soumailia, Secrétaire général, UAT. Au nombre des intervenants figuraient M. Ram Sewak Charma, Président, TRAI, Inde; Mme Katharina Pillay, Conseiller, ICASA, Afrique du Sud; Mme Aminata Garba, Directrice, AFRINIC; M. Khaled Hegazy, Directeur, Affaires extérieures, Vodafone Egypte; Mme Rwan Nabil Ammar, Etudiante en ingénierie, Université du Caire.

Les intervenants ont partagé leurs expériences et leurs points de vue sur l'innovation et les moyens de faciliter l'entrepreneuriat dans une économie numérique. Ils ont indiqué que l'autonomisation numérique, lorsqu'elle se concrétisera, va donner aux consommateurs le pouvoir de prendre des décisions et de faire des choix. Pour que l'inclusion devienne une réalité, il faudra lever les obstacles et mettre en place des politiques qui permettront de développer et d'améliorer les compétences numériques de tous (y compris les femmes, les jeunes et les personnes

handicapées) ainsi que des communautés: tout un chacun aura ainsi la possibilité de développer des contenus et des applications, d'innover et de créer de nouveaux débouchés commerciaux numériques. Cet entrepreneuriat dynamique, basé sur le développement des applications et des contenus numériques, va générer une croissance du trafic et nécessitera d'investir davantage dans les infrastructures, ce qui se traduira par une augmentation du PIB du pays. On a également insisté sur le fait que les femmes devraient être plus que de simples utilisatrices des TIC, elles devraient créer et contribuer, en tant qu'entrepreneurs, à l'écosystème des TIC. Les modules de formation et les programmes scolaires traditionnels devraient s'adapter pour encourager l'innovation et faciliter l'entrepreneuriat dans l'économie collaborative numérique.

## Session 6: les incidences en temps réel des sociétés intelligentes – Comment préserver la confiance?



Le débat animé par M. Syed Ismail Shah, Président, PTA, Pakistan, a regroupé plusieurs intervenants: M. Douwe Korff, Professeur émérite de droit international, Université de Londres et auteur du document du GSR sur le maintien de la confiance dans une société connectée; M. Kijoo Lee, Commissaire, KCC, République de Corée; M. Sherif Hashem, Vice-Président, Cybersecrurité, NTRA, Egypte; et M. Ahmed Mosharafa, Etudiant, Université Nile, ont partagé leurs points de vue sur la confidentialité des données, la confiance et la cybersécurité et ont expliqué comment ces différents éléments influent sur l'instauration de la confiance. Ils ont mis l'accent sur l'importance de conserver un juste équilibre entre la protection et l'utilisation des données personnelles dans un environnement numérique. Il n'existe actuellement aucune loi d'application universelle sur la protection des données personnelles dans l'environnement numérique mondial mais certaines règles commencent à voir le jour. Les régulateurs seront

appelés à jouer un rôle important en ce qui concerne la compréhension, de ces règles, la sensibilisation à ces règles, leur application et la collaboration pour que ces nouvelles règles opèrent et renforcent la confiance dans le monde numérique.

Il faut trouver un juste équilibre entre le respect de la vie privée, la protection des données, la sécurité et d'autres besoins de la société et définir ces concepts ont fait remarquer les intervenants. Dans une société intelligente, il est important de réduire au minimum la collecte de données personnelles afin de protéger les consommateurs. Les lignes directrices relatives aux mégadonnées et à la protection des données personnelles, adoptées par la République de Corée afin de promouvoir le secteur des mégadonnées et de prévenir toute utilisation abusive des informations à caractère personnel, ont été citées à titre d'initiatives prises pour préserver la confidentialité des données et la confiance. On a souligné que le fait de protéger la vie privée faisait partie de l'instauration de la confiance et de la transparence. Associer les utilisateurs et les éduquer davantage contribue à instaurer la confiance.

Un cyberexercice a été organisé par M. Marko Gercke, Directeur, Recherche en cybercriminalité. Cet exercice avait pour but d'illustrer ce qui doit être fait au niveau des pouvoirs publics en cas de cybermenaces. Il a montré l'importance d'une planification préalable, d'une analyse des vulnérabilités par le biais d'une évaluation des risques et du renforcement des capacités des gouvernements et des acteurs sur le marché afin d'être prêt à réagir et de proposer des solutions en cas de cyberattaques.

# SAMEDI

## 14 MAI 2016

### GSR-16 – Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques: discussion et adoption



M. ElSayed Azouz, Membre du Conseil d'administration, NTRA, Egypte, a présenté le projet de lignes directrices du GSR-16 relatives aux bonnes pratiques au nom de S. E. M. Yasser ElKady, Président du GSR 16, qui a coordonné les consultations et l'élaboration de ces lignes directrices sur la réglementation collaborative pour l'inclusion financière numérique. Dans son exposé, M. Azouz a souligné que ces lignes directrices réglementaires allaient faciliter l'accès pour tous aux services financiers numériques et le développement de ces services en libérant le potentiel des marchés bifaces, en définissant de nouvelles approches réglementaires et en remédiant aux chevauchements entre les différents secteurs. Ces lignes directrices, qui ont été présentées et adoptées, témoignent de l'esprit de consensus qui a prévalu au cours du GSR.

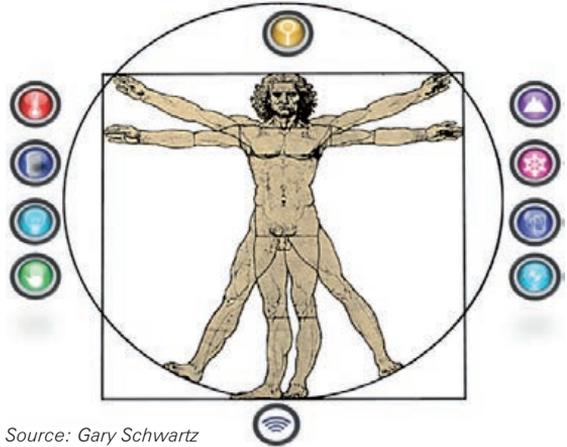
### Rencontrer les régulateurs – Plate-forme d'échange entre régulateurs



Animé par M. Manuel Emilio Ruiz Gutiérrez, Président du Conseil d'administration, SUTEL, Costa Rica, l'échange de vues a commencé par le discours de politique générale de M. Gary Schwartz sur *l'avenir de la réglementation à l'ère de l'Internet des objets* et s'est poursuivi par un discours de politique générale de M. Marko Gercke sur *le Rôle des régulateurs dans le cybermonde*. Au nombre des intervenants, figuraient M. Giacomo Mazzone, Responsable des relations internationales, UER, M. ElSayed Azouz, Membre du Conseil d'administration, NTRA, Egypte, et M. Giovanni M. King, Directeur d'exploitation, Direction générale pour l'énergie, les télécommunications et la concurrence, Curacao.

M. Gercke a commencé par donner quelques exemples très intéressants de la façon dont l'intelligence artificielle devient de plus en plus intuitive et dont elle est déjà utilisée dans certaines branches d'activité sans que l'on s'en aperçoive. Il a ajouté que l'intelligence artificielle va changer la donne dans l'avenir. Certains craindront que les machines prennent le dessus et remplacent les êtres humains mais l'orateur est d'avis que l'inverse est vrai et que l'intelligence artificielle va aider les êtres humains dans les domaines où nous sommes limités. Certes, il faut adapter la réglementation aux nouvelles technologies et réglementer la cybersécurité mais une réglementation trop lourde n'est peut-être pas la solution à adopter. En ce qui concerne les responsabilités, l'orateur a dégagé deux tendances institutionnelles, la première consistant à élargir le mandat du régulateur des télécommunications/TIC pour y faire figurer la cybersécurité et la seconde consistant à créer de nouvelles capacités institutionnelles pour traiter la problématique complexe de la cybersécurité et de la cybecriminalité.

M. Schwartz a expliqué que le succès de certaines technologies et de certains services comme les téléphones intelligents, les médias sociaux et des applications comme Uber et Snapchat, s'explique par le fait que l'être humain est au cœur de ces technologies et de ces services. Ces technologies et ces services sont en effet destinés aux êtres humains et répondent à leurs besoins. Pour l'Internet des objets (IoT), il faut ajouter l'humain dans l'équation machine à machine (M2M). L'orateur a souligné que l'objectif des régulateurs, en tant que professionnels, est de comprendre les êtres humains afin de mieux les servir. L'avenir de l'Internet des objets c'est de faire en sorte que les êtres humains soient plus efficaces et invincibles. Alors que nous mettons au point toutes ces merveilleuses applications au service de l'être humain, il nous faut comprendre que nous devons mettre l'être humain au cœur de nos projets.



Source: Gary Schwartz

Le modérateur a fait observer que d'un point de vue réglementaire on distingue différents modèles de gouvernance. Compte tenu de la convergence, des progrès technologiques et des nouveaux défis commerciaux, les régulateurs et les décideurs doivent faire face à un environnement dynamique, se tenir informés, savoir anticiper, s'adapter, préparer l'avenir et collaborer. Les intervenants ont ajouté que la collaboration devrait permettre de mieux appréhender ensemble les problèmes qu'il nous faut résoudre et d'associer ou d'intégrer d'autres parties au nouvel écosystème numérique. Les exemples du secteur de l'énergie, des médias ou de la radiodiffusion peuvent être intéressants pour la réglementation des télécommunications/TIC et vice versa, en particulier dans un monde où le secteur des TIC est si étroitement imbriqué dans d'autres secteurs. La coopération et la collaboration entre les secteurs, à l'intérieur des pays, entre les pays et entre les régions sont essentielles.

## SESSION SECTEUR PRIVÉ

### Débat entre dirigeants du secteur – Répercussions de l'innovation ouverte et des nouveaux modèles économiques sur la réglementation collaborative



Animé par M. Shiv Bakshi, Vice-Président, Relations avec le secteur privé, Ericsson, le premier débat entre dirigeants du secteur a été ouvert par M. Sanou, Directeur du BDT/UIT, qui a souligné l'importance de l'engagement du secteur privé dans les travaux de l'UIT D. Au nombre des intervenants figuraient M. Carlos Cornejo, Vice Président principal, MasterCard; M. Yves Gauthier, Président-Directeur général, Orange-Mobinil, Egypte; et M. Zarrar Khan, Haut responsable de la technologie, VIVA Koweït.

L'incidence de l'innovation ouverte et des nouveaux modèles d'activité économique sur la réglementation collaborative a été au cœur des discussions. Les participants ont reconnu que le large bande mobile constitue un catalyseur pour les autres secteurs dans la mesure où le large bande crée une infrastructure horizontale essentielle sur laquelle s'appuie la superstructure de la société. Dans le même temps, comme l'ont fait remarquer les

intervenants, le secteur privé se trouve confronté à de nombreux défis, notamment en ce qui concerne les processus décisionnels dans les domaines de la technologie, de l'innovation et de l'investissement.

Tout au long du débat, les participants ont convenu que les régulateurs et les décideurs doivent faire davantage d'efforts pour ouvrir de nouvelles perspectives et encourager l'innovation dans le secteur des TIC. Les intervenants ont ensuite fait part de leurs points de vue sur les raisons pour lesquelles les fournisseurs de services OTT sont considérés comme plus innovants que les multinationales établies de longue date. Les services financiers numériques ont été cités comme exemple de réglementation collaborative. Les participants ont également souligné le rôle que jouent les régulateurs pour promouvoir un environnement propice et l'importance d'œuvrer ensemble à l'édification d'une société juste et équitable.

## Débat entre dirigeants du secteur – Indicateurs fondamentaux de performance dans le domaine de la réglementation



Animé par M. Jose Toscano, Directeur général et P.-D. G., ITSO, le débat sur les indicateurs fondamentaux de performance dans le domaine de la réglementation, dans le contexte d'une réglementation de première génération à quatrième génération, a commencé par un exposé de M. Kemal Huseinovic, UIT/BDT, Chef du Département IEE sur l'outil de suivi réglementaire des TIC, qui permet de suivre et de mesurer l'évolution observée dans l'environnement réglementaire des télécommunications/TIC et de faciliter à la fois les comparaisons et l'identification des lignes d'évolution des cadres juridiques et réglementaires.

Au nombre des intervenants figuraient M. Bocar Ba, P.-D. G., Conseil des télécommunications de la SAMENA et Président de la réunion des Directeurs de la réglementation, M.. Yury Grin, Directeur général adjoint, Intervale, Fédération de Russie, M. Tariq Albahri, VP, Regulatory and External affairs, Emirates Integrated Telecommunications Company PJSC (Du), Emirats arabes unis, et M. Graeme Bowker, Vice-Président, Services gouvernementaux, N-SOFT.

Un environnement propice à l'investissement et à l'innovation ouvre de nouvelles perspectives. Les intervenants ont noté que ce type d'environnement devrait être fondé sur un dialogue entre les parties prenantes et les régulateurs ainsi que sur un processus décisionnel transparent. Il a été reconnu que l'interconnexion est un moyen de répondre aux défis que pose le monde numérique et de bien comprendre les différences qui existent entre les politiques réglementaires et les objectifs du secteur des TIC.

En outre, les intervenants ont souligné combien il est important de quantifier les expériences précédentes et d'en tirer des leçons. Ils ont par ailleurs fait observer que les régulateurs et les décideurs devraient disposer des pouvoirs adéquats en ce qui concerne le respect de la législation pour pouvoir relever les défis associés à un monde numérique dynamique, mais qu'il conviendrait de porter une attention toute particulière aux conséquences négatives qu'une réglementation incohérente aurait sur les motivations des entreprises. Par ailleurs, une bonne politique est extrêmement importante pour créer un environnement propice à l'innovation.

## Perspectives d’avenir et cérémonie de clôture



La séance de clôture, au cours de laquelle les participants se sont réjouis du succès du GSR-16, a été présidée par M. Sanou, Directeur du BDT/UIT. M. Badawi, Membre du Conseil d’administration, NTRA, Egypte, a insisté sur le fait que l’inclusion financière numérique peut être un puissant catalyseur pour la réalisation des objectifs de développement durable, comme il l’a indiqué lorsqu’il a rendu compte des lignes directrices du GSR 16 relatives aux bonnes pratiques qui ont été adoptées par l’ensemble des régulateurs pendant la matinée. Il a par ailleurs encouragé les participants à coopérer et à travailler ensemble pour édifier un monde meilleur, lorsqu’il a parlé des mesures d’orientation sur la collaboration adoptées par les participants au Dialogue mondial sur l’inclusion financière numérique (GDDFI), qui s’est tenu le 11 mai. Il a rappelé aux participants que les consultations avaient été coordonnées par le Président du GSR-16, S. E. M. Yasser Eikady.

M. Arias, Directeur exécutif, CRC, Colombie et Président de REGULATEL a présenté, au nom de M. Besbes, Président d’EMERG, les résultats de la



Réunion des associations des régulateurs qui s’est tenue le 11 mai. Douze associations ont participé à cette réunion; elles ont rendu compte de leurs activités et participé aux discussions sur l’itinérance mobile internationale, après un exposé de l’UIT sur l’initiative «Un monde placé sous le signe de l’itinérance» lancée par le Directeur du BDT.



M. Ba, P-D. G. du Conseil des télécommunications de la SAMENA et Président de la Réunion des directeurs de la réglementation dans le secteur privé (CRO) a fait part des conclusions de la sixième édition de cette réunion. Il a indiqué que cette réunion s'était élargie à toutes les parties prenantes du secteur privé et reflétait le caractère inclusif du secteur privé. Il a souligné que les participants étaient prêts à s'engager avec les régulateurs et que les régulateurs s'étaient eux aussi montrés désireux de travailler avec le secteur privé. Il a invité les régulateurs à unir leurs efforts pour encourager cette coopération.

Concernant la prochaine édition du GSR et les propositions de thèmes qui seront examinés, un des thèmes proposés a été celui de l'éducation. M. Sanou, Directeur du BDT/UIT, a indiqué que la consultation concernant les thèmes serait ouverte jusqu'à fin juin 2016 et a annoncé que les Bahamas accueilleraient la prochaine édition du GSR.

Mme Riviere-Smith, P-D. G., URCA Bahamas, a invité tous les participants à se rendre aux Bahamas du 11 au 14 juillet 2017 pour la 17ème édition du GSR. M. Sanou, Directeur du BDT/UIT a remercié le Gouvernement des Bahamas d'accueillir le GSR-17 dans la région des Caraïbes et a ajouté que l'édition de 2018 se tiendrait, si tout va bien, à Genève en juin/juillet 2018.



En conclusion, M. El-Wahed a remercié l'UIT pour l'organisation du GSR en Egypte. Il a également remercié les participants pour la haute tenue des débats et pour leur contribution au succès de cette manifestation. Il a ajouté: «nous ne sommes qu'au tout début de l'élaboration du type de réglementation qui permettra à toutes les parties prenantes de surmonter les obstacles et nous donnera la possibilité de tirer pleinement parti des nouvelles possibilités qu'offre le numérique».

M. Sanou a remercié le Gouvernement de l'Égypte qui a accueilli le Colloque. Il a remercié le ministre M. Yasser EIKady pour son engagement et son dévouement concernant le GSR-16. Il l'a nommé Ambassadeur des lignes directrices du GSR 16 relatives aux bonnes pratiques pour l'année à venir. Il a également remercié la NTRA pour l'important travail accompli, pour le dévouement de toute l'équipe et l'accueil chaleureux reçu. En conclusion, M. Sanou a déclaré: «Nous avons engagé le débat sur la réglementation collaborative, ici, à Charm el-Cheikh, et ceci marquera une étape décisive. Le débat bien sûr va se poursuivre et nous allons utiliser cette réglementation collaborative pour connecter tous ceux qui ne sont pas encore, les personnes handicapées et les personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour et les faire entrer de plain-pied dans notre société».

**GSR-16 – LIGNES  
DIRECTRICES  
RELATIVES AUX BONNES  
PRATIQUES SUR LA  
RÉGLEMENTATION  
COLLABORATIVE POUR  
L'INCLUSION FINANCIÈRE  
NUMÉRIQUE**

***Réglementer le secteur des TIC en constante évolution exige compétences, prévoyance et innovation. Elaborer et utiliser de bonnes pratiques est la meilleure façon d'accélérer nos efforts pour nous adapter au changement et adopter les technologies nouvelles qui stimuleront le développement et l'activité économique.***

A mesure que l'économie numérique se développe, il semble que l'une des applications à plus fort pouvoir de transformation ainsi rendue possible soit l'inclusion financière numérique. L'offre de services bancaires aux personnes n'ayant pas de compte en banque, de même que le fait de connecter ceux qui ne le sont pas encore, marque un tournant décisif sur la voie de la croissance et de la prospérité universelles. L'inclusion financière numérique – au carrefour de la technologie et de la finance – peut contribuer pour beaucoup à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Le marché numérique, en perpétuelle évolution, a besoin de nouveaux cadres réglementaires. La régulation des TIC, à la cinquième génération, arrive à maturité – créant des conditions favorables à la collaboration et à la mise en place d'un environnement propice à l'innovation et à l'investissement. Les différents organismes publics jouant un rôle dans la supervision de l'économie numérique doivent impérativement collaborer pour faire en sorte que les cadres réglementaires soient cohérents, fiables, équitables et efficaces. La réglementation collaborative peut faire, et fera, avancer et progresser l'inclusion financière numérique, dynamisant l'esprit d'entreprise et le commerce électronique et facilitant la création de services de cybergouvernement et de modes de vie durables.

Nous, les régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs 2016, reconnaissons qu'il n'y a pas un mode d'emploi unique et général en matière de bonnes pratiques, mais convenons qu'il est possible de tirer profit des expériences des pays pour atteindre l'excellence en matière de réglementation. Dans un écosystème des TIC de plus en plus complexe et dynamique, il est important de convenir de principes communs et d'énoncer des règles claires et simples.

Nous avons donc défini et approuvé ces lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en matière réglementaire pour faciliter l'accès de chacun aux services financiers numériques et encourager le développement de ces services.

## **Tirer parti du potentiel des marchés bifaces**

Nous reconnaissons que la mise en œuvre de moyens de paiement sur mobile ouvre des possibilités exceptionnelles de mettre des services utiles et fiables à la disposition des personnes non ou peu bancarisées, sur une grande échelle. Les plates formes innovantes bifaces sont utiles aux services financiers numériques comme les transactions bancaires sur mobile, l'argent mobile, la microfinance, le commerce sur mobile et les services internationaux de transfert de fonds. Même si la réglementation n'est pas une fin en soi, on peut envisager diverses mesures d'ordre réglementaire pour mettre le potentiel de ces plates formes au service de l'inclusion financière numérique.

Il est nécessaire de mettre en œuvre des cadres juridiques globaux et équilibrés qui assurent la protection de la vie privée et des données, conformément aux principes fondamentaux arrêtés à l'échelle internationale. Afin d'améliorer la fiabilité des nouveaux services financiers numériques, il est tout aussi important d'élargir les pouvoirs d'exécution du régulateur des TIC et de sanctionner plus sévèrement en cas de défaillance, de fraude ou d'utilisation abusive.

Il conviendrait de mettre en œuvre des règles et procédures claires et simples pour assurer la protection des consommateurs et usagers des services financiers numériques, surtout en ce qui concerne les modalités et conditions des contrats en ligne, l'utilisation de données personnelles par les fournisseurs de services, les tarifs des services et la qualité de service. Il faudrait mettre en place et appliquer des mécanismes transparents, rapides et efficaces permettant de répondre aux réclamations des consommateurs.

L'interopérabilité entre opérateurs et fournisseurs de services est essentielle pour pouvoir tirer profit des avantages qu'offrent les services financiers numériques. L'adoption de mesures réglementaires axées sur l'interconnexion, l'accès aux données USSD et les questions tarifaires relatives aux services financiers numériques permettrait de mettre en place des services interopérables au niveau national et dans le monde entier.

Il est possible de mettre en place des mesures réglementaires qui réduisent le coût des transactions numériques et des paiements sur mobile.

En vue d'évaluer les incidences de la réglementation en vigueur et de la modifier, si nécessaire, nous estimons nécessaire de procéder à intervalles réguliers à un suivi et une évaluation de la situation des services financiers numériques. De même, il conviendrait de prendre en compte et d'évaluer les vues et expériences de toutes les parties prenantes. Il faudrait ensuite réviser comme il convient les politiques de réglementation.

## **Inventer de nouvelles approches réglementaires**

Nous sommes convaincus que l'adoption de cadres et politiques réglementaires appropriés dans le domaine des services financiers numériques encouragera les fournisseurs de services à se mettre à l'écoute des personnes non desservies ou mal desservies.

La nouvelle réglementation applicable aux services financiers numériques devrait reposer sur une approche fonctionnelle. Les organismes de réglementation impliqués dans différents aspects de ces services doivent réévaluer leurs objectifs et réfléchir aux meilleurs moyens de les atteindre, quelles que soient la technologie utilisée ou les structures de marché existantes.

En outre, la réglementation ne devrait pas prévoir de différences de traitement ou de traitements parallèles, sur le plan de la réglementation, entre les opérateurs historiques et les nouveaux concurrents, qu'ils viennent du secteur des TIC ou du secteur financier.

Un régime de licence souple favorise habituellement le développement des services financiers numériques. On peut envisager des régimes de licence innovants, par exemple des licences provisoires ou temporaires, pour les nouveaux venus sur le marché.

Nous réaffirmons que tous les régulateurs doivent envisager de transposer sur le plan national les bonnes pratiques et lignes directrices applicables à l'inclusion financière numérique sur le plan international.

## Eviter les recoupements entre les secteurs

Nous sommes convaincus que les différents régulateurs doivent collaborer pour traiter des questions relatives à l'inclusion financière numérique, dès leur élaboration et jusqu'à leur adoption, pour donner aux consommateurs des moyens de recours. Les régulateurs des TIC, d'une part, et des services financiers, d'autre part, ainsi que les instances responsables de la concurrence et de la protection du consommateur devraient savoir quelles sont leurs compétences et responsabilités respectives et comment s'en acquitter. Lorsque leurs mandats se recoupent, on pourrait prévoir des mécanismes spécifiques pour assurer qu'ils interagissent harmonieusement (par exemple mémorandums d'accord ou arrangements à caractère moins formel). Il conviendrait de tirer parti des principes de bonne gouvernance et des solutions pratiques pour aborder la réglementation sous l'angle de la collaboration véritable.

Un cadre national solide favorable à la réglementation collaborative contribue pour beaucoup à créer des synergies efficaces et à faciliter la mise en œuvre de nouveaux services. Ce cadre pourrait inclure les éléments suivants:

Harmonisation des lois sur les télécommunications/TIC et des politiques relatives à la législation financière et à la réglementation, ainsi que des politiques dans des domaines transsectoriels d'une importance critique, comme la protection du consommateur, la cybersécurité, le respect de la vie privée et la protection des données.

Poursuite du dialogue et de la coopération en matière de réglementation concernant la concurrence entre les fournisseurs de services financiers et les fournisseurs de services de télécommunication, ainsi que les fournisseurs de services «over-the-top».

Organisation à intervalles réguliers de consultations ouvertes et de réunions avec les parties prenantes, des secteurs public et privé, afin de suivre la mise en œuvre des politiques.

L'harmonisation des spécifications juridiques et réglementaires applicables aux services financiers numériques au niveau régional ou sous-régional peut avoir un effet multiplicateur sur l'innovation et l'investissement sur les marchés nationaux. Ce thème devrait être porté à l'attention des associations de régulateurs et des communautés économiques régionales, en vue de mieux faire connaître les avantages de l'inclusion financière numérique dans les régions en développement.



[www.itu.int/GSR16](http://www.itu.int/GSR16)